

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

UNION INTERNATIONALES DE BANQUES  
UIB

Siège social :65, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

Le Groupe Union Internationale de Banques, publie, ci-dessous ses états financiers consolidés, arrêtés au 31 décembre 2005 et certifiés par le commissaire aux comptes Monsieur Monsieur Noureddine Hajji.

**Bilan consolidé**

Arrêté au 31 Décembre 2005

(Unité : en milliers de dinars)

	<b>Notes</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	17 881	19 120
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	146 069	114 503
Créances sur la clientèle	(3)	1 354 261	1 243 430
Portefeuille-titres commercial	(4)	84	0
Portefeuille d'investissement	(5)	127 232	156 847
Titres mis en équivalence	(6)	4 042	3 945
Valeurs immobilisées	(7)	32 147	23 472
Actif d'impôt différé		0	0
Autres actifs	(8)	106 445	119 492
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1 788 161</b>	<b>1 680 809</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque centrale et C.C.P		0	0
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(9)	108 802	71 185
Dépôts et avoirs de la clientèle	(10)	1 370 675	1 281 839
Emprunts et ressources spéciales	(11)	37 571	39 332
Passif d'impôt différé		169	160
Autres passifs	(12)	106 177	124 238
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 623 394</b>	<b>1 516 754</b>
Intérêts des minoritaires		435	542
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		106 000	106 000
Réserves consolidées et assimilées		59 438	59 307
Actions propres		(870)	(1 438)
Résultat net consolidé		(236)	(356)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>(13)</b>	<b>164 332</b>	<b>163 513</b>
<b>TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>1 788 161</b>	<b>1 680 809</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE**

(en milliers de dinars)

	Note	31/12/2005	31/12/2004
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	(14)	238 418	226 828 (*)
HB 2- Crédits documentaires	(15)	54 195	58 431
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>292 613</b>	<b>285 259 (*)</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
HB 4-Engagements de financement donnés		6 860	6 357
HB 5- Engagements sur titres		1 406	1 253
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>(16)</b>	<b>8 266</b>	<b>7 610</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
HB 7- Garanties reçues	(17)	108 742	41 181 (*)
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>108 742</b>	<b>41 181 (*)</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir note 5.9)

**Etat de Résultat consolidé**

Exercice clos le 31 décembre 2005

(Unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2005	Exercice 2004
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>			
Intérêts et revenus assimilés	(18)	83 158	75 219
Commissions perçues	(19)	24 824	22 000
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(20)	3 974	3 972
Revenus du portefeuille d'investissement	(21)	5 328	10 480
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>117 284</b>	<b>111 671</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(22)	41 531	45 033 *
Commissions encourues	(23)	1 480	730 *
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(24)	210	286
Total charges d'exploitation bancaire		43 221	46 049 *
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>74 063</b>	<b>65 622 *</b>

Dotations aux prov et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs		(23 301)	(10 381)
Dotations aux prov et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		(153)	(148)
Autres produits d'exploitation		22	13
Frais de personnel	(25)	(36 194)	(40 383)*
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(26)</b>	<b>(12 741)</b>	<b>(11 852)*</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(2 420)	(2 684)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		262	(1)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(462)</b>	<b>186</b>
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	(27)	412	34
Impôts sur les sociétés	(28)	(222)	(618)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(272)</b>	<b>(398)</b>
Intérêts des minoritaires		(36)	(42)
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>		<b>(236)</b>	<b>(356)</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION (en DT)</b>	<b>(30)</b>	<b>(0,022)</b>	<b>(0,051)</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir note 5.9)

**Etat de Flux de Trésorerie consolidé**

Exercice clos le 31 décembre 2005

(Unité: en millier de dinars)

	Notes Exercice 2005	Exercice 2004	
<b>ACTIVITE D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	133 481	117 275	
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(48 891)	(55 114)	*
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	(12 259)	(8 450)	
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(153 318)	(67 672)	
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	91 864	75 045	
Titres de Placement	330	313	
Sommes versées au personnel & créditeurs divers	(35 154)	(44 753)	*
Autres flux de trésorerie	(18 064)	6 596	*
Impôt sur les sociétés	(587)	(530)	
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>(42 598)</b>	<b>22 710</b>	
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	8 094	10 609	
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	27 054	39 708	
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(10 555)	(7 152)	
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>24 593</b>	<b>43 165</b>	
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Augmentation/diminution ressources spéciales	(1 919)	2 477	
Décaissement suite au remboursement de prêts	(200)	(28)	
Dividendes versés		(13)	
Encaissement suite à la libération du capital		36 000	
<b>Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement</b>	<b>(2 119)</b>	<b>38 436</b>	
<b>Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice</b>	<b>(20 124)</b>	<b>104 311</b>	
Liquidités et équivalents en début d'exercice		99 993	(4 318)
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(29)	79 869	99 993

(\*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Voir note 6)

**Notes Aux Etats Financiers Consolidés**  
**Au 31 Décembre 2005**

**1. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictées notamment par :

- la norme comptable générale NCT 1 ;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

**2. Date de clôture**

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2005.

**3. Bases de mesure**

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

**4. Périmètre et méthodes de consolidation****4.1. Périmètre**

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ; et
- les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

#### 4.2. Méthodes de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

- L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- La mise en équivalence

Selon cette méthode, la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
L'Intermédiaire International	Financier	52,42%	Filiale	Intégration Globale	52,42%
Internationale SICAR	Financier	31%	Associée	Mise en Equivalence	33,6%
Arab International Lease	Financier	20%	Associée	Mise en Equivalence	20,00%

#### 5. Principes comptables de présentation et d'évaluation

##### 5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2005, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31 décembre 2005 pour un montant net de 8 568 KDT.

##### 5.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- |                            |       |
|----------------------------|-------|
| ▪ B2 : actifs incertains   | 20 %  |
| ▪ B3 : actifs préoccupants | 50 %  |
| ▪ B4 : Actifs compromis    | 100 % |

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés. La dotation aux provisions nette des reprises, au titre de l'exercice 2005, a été de 20,7 millions de dinars portant le montant cumulé des provisions comptabilisées à 131,1 millions de dinars à la date du 31-12-2005. Ce montant est en deçà des provisions requises en application des règles contenues dans la circulaire précitée. Le besoin de provision complémentaire sur les créances à la clientèle est estimé à 84,8 millions de dinars.

Il est à signaler que la Société Générale a émis le 08 février 2005 une garantie au profit de l'UIB de 57,1 millions de dinars portant couverture à hauteur de 52% du sous provisionnement sur créances tel qu'arrêté au 31 décembre 2003 à 109,8 millions de dinars. Cette garantie a été ramenée de 57,1 millions de dinars au 31 décembre 2003 à 52,8 millions de dinars au 31 décembre 2004 à la suite de la réduction du sous provisionnement qui est passé de 109,8 millions de dinars au 31 décembre 2003 à 101,5 millions de dinars au 31 décembre 2004.

La baisse constatée du sous provisionnement au 31 décembre 2005, relatif aux créances bénéficiant de cette garantie, permettra de ramener le montant de celle ci à 42,5 millions de dinars, après approbation des états financiers de l'exercice 2005 par l'Assemblée Générale Ordinaire.

#### 5.3- Traitement des impayés

- Agios sur comptes débiteurs et intérêts sur crédits C.T (créances classées)

Les agios débiteurs et les intérêts sur les comptes débiteurs et les créances classées à court terme sont constatés dans le compte « Agios réservés »

- Commissions sur engagements (créances classées)

La même méthode que celle présentée ci-dessus est adoptée.

- Intérêts impayés sur crédit à M.T

Pour le portefeuille, ces intérêts impayés ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'ordre et présentés en net à l'actif du bilan (chapitres 2169, 3215, 3338 et 3320).

#### 5.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

#### 5.5- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amical	10%

Les matériels informatiques ainsi que les logiciels acquis à partir du 1er janvier 2004 sont amortis respectivement aux taux de 15% et 20% alors que celles acquises avant cette date continuent à faire l'objet de dépréciation aux taux antérieurs respectifs de 30% et 66%.

#### 5.6- Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres. A ce titre, le besoin de provision complémentaire sur le portefeuille titres, non comptabilisé au 31/12/2005, a été estimé à 32 KDT.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

#### 5.7- Traitement des titres mis en équivalence

Les variations de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif au bilan consolidé sous la rubrique "Titres mis en équivalence" et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique "résultat consolidé". Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation du Groupe et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : "Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence".

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires de sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

#### 5.8- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Les emprunts dont le risque de change est couvert par TUNIS RE, sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du cours historique.

#### 5.9- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 31/12/2005, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants :

- Reclassement de certains comptes de charges ayant le caractère de charges de personnel de la rubrique « Charges générales d'exploitation » à la rubrique « Frais de personnel » pour un montant de 216 KDT ;
- Reclassement de certains comptes de charges ayant le caractère de commissions de la rubrique « Intérêts encourus et charges assimilées » pour 83 KDT et de la rubrique « Charges générales d'exploitation » pour 451 KDT à la rubrique « Commissions encourues » ;
- Reclassement de certains comptes de charges ayant le caractère de frais généraux de la rubrique « Intérêts encourus et charges assimilées » à la rubrique « Charges générales d'exploitation » pour 260 KDT (Redevance prestations IBS) ;
- Retraitement de contre garanties bancaires, données et reçues dans le cadre d'un protocole d'accord spécifique en HB1 et HB7 respectivement pour 11 330 KDT et 15 880 KDT ;
- Les garanties reçues de la clientèle ne figurent plus sous la rubrique HB7 « garanties reçues » au niveau de l'état des engagements hors bilan, mais font l'objet d'une information au niveau de la note aux états financiers n° 15. Le montant de ces garanties s'élève à 675 795 KDT au 31/12/2004.

Les données comparatives au 31/12/2004 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Rubrique	Désignation	Montant avant	Montant après	Variation
		retraitement	retraitement	
		31/12/2004	31/12/2004	
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(45 376)	(45 033)	343
CH2	Commissions encourues	(196)	(730)	(534)
CH6	Frais de personnel	(40 167)	(40 383)	(216)
CH7	Charges générales d'exploitation	(12 259)	(11 852)	407
HB1	Cautions, avals et autres garanties données	215 498	226 828	11 330
HB7	Garanties reçues	701 096	41 181	(659 915)

L'état de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2004 a été, en conséquence, retraité.

## 6. Méthodes spécifiques à la consolidation

### 6.1. Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du groupe arrêtés au 31/12/2005 et au 31/12/2004 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

**6.2. Soldes et opérations réciproques**

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

**6.3. Traitement de l'impôt**

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

**7. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés****7.1. Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

**7.2. Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du groupe ;
- des dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ; et
- des cessions de créances par l'UIB à la société Internationale de recouvrement de créances.

**8. Notes explicatives**

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

**8.1. ACTIFS****Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 17 881 KDT contre 19 120 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

<b>Désignation</b>	<b>31/12/2005</b>	<b>31/12/2004</b>
Caisse espèces	3 920	4 529
Espèces en Route	127	1 573
Fonds de Roulement chez I.B.S	300	300
Alimentation guichet automatique	2 566	1 538
Caisse monnaies étrangères	1 765	2 203
Billets étrangers en route	198	504
B.C.T Compte Ordinaire	1 401	1 709
I.B.S Transport de Fonds	844	92
B.C.T par devises	5 668	4 996
Chèques postaux	980	1 446
Virement téléphonique inter comptoir	100	172
Remise de chèque B.C.T	11	59
<b>Total</b>	<b>17 881</b>	<b>19 120</b>

Une insuffisance de provision, non comptabilisée, sur le solde de cette rubrique au 31 décembre 2005 a été estimée à 638 KDT.



**Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 146 069 KDT contre 114 503 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Créances sur les établissements Bancaires	146 069	114 503
Total	146 069	114 503

Une insuffisance de provisions, non comptabilisée, sur les comptes de correspondants locaux a été estimée à 430 KDT au 31/12/2005.

**Note 3 : Créances sur la clientèle.**

Au 31/12/2005, les créances sur la clientèle présentent un solde net 1 354 261 KDT contre 1 243 430 KDT au 31/12/2004 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Comptes ordinaires débiteurs	414 029	417 579
Autres concours à la clientèle	1 153 825	1 007 877
Crédits sur ressources spéciales	22 488	24 652
Agios réservés et provisions	(236 081)	(206 679)
Total	1 354 261	1 243 430

Les autres concours à la clientèle ont inclus les créances cédées de l'UIB à l'IRC et qui présentent une valeur comptable de 389 KDT au 31/12/2005.

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Agios réservés	(102 600)	(93 469)
Intérêts réservés / comptes contentieux	0	(1 031)
Provisions pour créances douteuses	(131 233)	(110 411)
Intérêts crédits M.T. échus à ventiler	4 588	6 117
Intérêts / CMT échus à percevoir	(4 588)	(6 117)
Intérêts C.M.T impayés	22 203	16 955
Intérêts crédits M.T échus en suspens	(22 216)	(16 955)
Intérêts réservés Lignes de crédits extérieurs échus	(2 190)	(1 767)
Intérêts réservés Lignes de crédits extérieurs échus	(45)	0
Total	(236 081)	(206 679)

**Note 4 : Portefeuille titres commercial**

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 84 KDT au 31 décembre 2005 contre un solde nul au 31 décembre 2004 se détaillant comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Titres de placement	84	0
Total	84	0

**Note 5 : Portefeuille d'investissement**

L'évolution de ce poste se présente comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Participation partie libérée	3 814	3 716
Titres admis à la cote permanente	738	745
Bons de Trésor assimilables	93 073	121 000
UIB Titres de Placement	3 000	3 500
Compte SICAR fonds géré UIB placement interne	25 184	23 724
Provisions pour dépréciations titres de participations	(989)	(946)

Provisions pour fonds géré SICAR	(303)	(305)
Intérêts à recevoir	2 581	5 280
Participation en compte courant associé non rémunéré	133	133
<b>Total</b>	<b>127 232</b>	<b>156 847</b>

La part du fonds géré à capital risque affectée à des participations totalise au 31/12/2005 un montant de 5 360 KDT. L'insuffisance de provisions, non comptabilisée, sur le fond géré à capital risque a été estimée à 1 435 KDT au 31/12/2005.

#### Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 4 042 KDT à la date du 31 décembre 2005 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004	Variations
Titres AIL	2 212	1 980	232
Titres Union Valeurs SICAV	0	173	(173)
Titres International SICAR	1 830	1 792	38
<b>Total</b>	<b>4 042</b>	<b>3 945</b>	<b>97</b>

La variation de la quote-part du Groupe dans la situation nette des sociétés mises en équivalence est portée dans la rubrique « Quote-part dans les entreprises mises en équivalence » au niveau de l'état de résultat consolidés.

#### Note 7 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent au 31 décembre 2005 un solde net de 32 147 KDT contre 23 472 KDT au 31 décembre 2004 détaillé comme suit :

##### Immobilisations corporelles :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Immeuble d'exploitation	8 955	9 138
( - ) Amortissements	(2 311)	(2 152)
Immeuble hors exploitation	1 126	949
( - ) Amortissements	(273)	(252)
Matériel roulant	1 449	1 246
( - ) Amortissements	(935)	(884)
Mobilier et matériel de bureau	5 801	5 800
( - ) Amortissements	(4 502)	(4 213)
Matériel pour traitement informatique	12 922	12 919
( - ) Amortissements	(12 771)	(12 342)
Immobilisations Matériels informatiques	3 871	1 382
( - ) Amortissements	(553)	(146)
Aménagements Agencements et Installations	12 538	11 758
( - ) Amortissements	(9 630)	(9 083)
Terrains	4 533	4 572
Matériel amicale	18	18
( - ) Amortissements	(17)	(16)
Matériel et Outillage	4	4
( - ) Amortissements	(2)	(2)
Equipement Logement de Fonction Personnelle	83	76
( - ) Amortissements Equipement Logement de Fonction Personnelle	(31)	(25)
Mobilier de bureau	888	246
( - ) Amortissements	(83)	(7)
Matériel de bureau	473	138
( - ) Amortissements	(32)	(4)
Aménagement Immeubles en location	1 073	351
( - ) Amortissements	(103)	(16)
Immobilisation cablage informatique	119	46
( - ) Amortissements	(10)	(2)

Cablage informatique immeubles en location	13	8
( - ) Amortissements cablage informatique immeubles en location	(1)	0
Enseignes Signalétique	955	0
Amortissement Enseignes Signalétique	(36)	0
Immobilisations en cours	0	73
<b>Total</b>	<b>23 531</b>	<b>19 580</b>

**Immobilisations incorporelles :**

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Fonds de commerce	256	166
( - ) Amortissements Fonds de commerce	(61)	(50)
Logiciels Informatiques acquis	1 559	1367
( - ) Amortissements logiciels informatiques acquis	(1 143)	(1 026)
Immobilisations en cours	31	11
Immobilisations en cours projet ALYSSA	7 974	3 424
<b>Total</b>	<b>8 616</b>	<b>3 892</b>

**Note 8 : Autres actifs**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 106 445 KDT contre 119 492 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Valeurs à l'encaissement	63 899	71 200
Comptes d'attente et de régularisation	25 681	30 820
Créances prises en charge par l'Etat	16 585	17 196
Autres	280	276
<b>Total</b>	<b>106 445</b>	<b>119 492</b>

Une provision requise, non comptabilisée, pour dépréciation des autres actifs a été estimée à 498 KDT au 31/12/2005.

**8.2. PASSIFS****Note 9 : Dépôts & avoirs des établissements bancaires & financiers**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 108 802 KDT contre 71 185 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	107 122	68 971
Dépôts et avoirs des établissements financiers (leasing)	1 680	2 213
<b>Total</b>	<b>108 802</b>	<b>71 185</b>

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Emprunt sur le marché monétaire	78 500	26 100
Emprunt sur le marché monétaire en devises	331	99
Nos Emprunts en Dev auprès Correspondants	(4)	1 643
Emprunt Syndiqué en Devises	31 748	48 358
Correspondants Etrangers Loro	952	156
Position de change Emprunt Syndiqué	(31 748)	(48 358)
Contre valeur Emprunt Syndiqué EURO	26 828	40 241
Intérêts sur marché monétaire à payer	37	11
Intérêts sur Emprunt Syndiqué en Devises	478	721
<b>Total</b>	<b>107 122</b>	<b>68 971</b>

**Note 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 1 370 675 KDT contre 1 281 839 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Dépôts à vue	473 358	395 453
Comptes Epargnes	493 119	460 624
Comptes à Terme et Bons de Caisse	370 764	380 433
Certificats de dépôts	2 967	14 291
Autres Dépôts et avoirs	30 467	31 039
<b>Total</b>	<b>1 370 675</b>	<b>1 281 839</b>

**Note 11 : Emprunts et ressources spéciales**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 37 571 KDT contre 39 332 KDT au 31/12/2004 et correspond exclusivement aux ressources spéciales de l'UIB.

**Note 12 : Autres passifs**

Ce poste présente au 31/12/2005 un solde de 106 177 KDT contre 124 238 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Valeurs exigibles après encaissement	61 108	73 900
Comptes d'attente et de régularisation	38 141	44 582
Autres	6 928	5 756
<b>Total</b>	<b>106 177</b>	<b>124 238</b>

Une provision requise, non comptabilisée, pour passifs éventuels (actions en justice identifiées) a été estimée à 315 KDT au 31/12/2005.

**8.3. CAPITAUX PROPRES****Note 13 : Capitaux propres**

A la date du 31-12-2005, le capital social du Groupe s'élève à 106 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 10 600 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT libérée en totalité.

Le total des capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2005, s'élève au 31 décembre 2005 à 164 332 KDT contre 163 513 KDT au 31 décembre 2004. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2005 se présente comme suit:

Désignation	UIB	INI	IRC	I. SICAR	AIL	TOTAL
Capital	106 000					106 000
Réserves consolidées et assimilées	59 837	(232)	(447)	230	50	59 438
Actions propres		(870)				(870)
Résultat net consolidé	9	(236)	(272)	100	163	(236)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2005</b>	<b>165 846</b>	<b>(1 338)</b>	<b>(719)</b>	<b>330</b>	<b>213</b>	<b>164 332</b>

La contribution pour l'exercice 2004 se présente comme suit :

Désignation	UIB	INI	IRC	I. SICAR	AIL	U.V. SICAV	TOTAL
Capital	106 000						106 000
Réserves consolidées et assimilées	59 678	(202)	(333)	227	50	(113)	59 307
Actions propres		(1 430)		(8)			(1 438)
Résultat net consolidé	(78)	(163)	(114)	73	(70)	(4)	(356)
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2004</b>	<b>165 600</b>	<b>(1 795)</b>	<b>(447)</b>	<b>292</b>	<b>(20)</b>	<b>(117)</b>	<b>163 513</b>

**8.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN****Note 14 : Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Clients débiteurs par cautions	98 756	110 439
Clients débiteurs par avals	8 975	13 832
Clients débiteurs par avals / emprunts obligataires	11 250	17 732
Clients débiteurs par cautions en devises	66 629	39 120
Clients débiteurs par avals en devises	4 604	7 900
Aval donné sur billets de trésorerie	3 000	2 900
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	6 858	7 069
Correspondants débiteurs par cautions en devises	27 016	16 506
Confrères débiteurs par garanties délivrées	11 330	11 330
<b>Total</b>	<b>238 418</b>	<b>226 828</b>

**Note 15 : Crédits documentaires**

Les crédits documentaires présentent au 31 décembre 2005 un solde de 54 195 KDT contre 58 430 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Clients débiteurs par acceptations	14 049	17 439
Clients débiteurs par acceptation C.A	38	34
Clients débiteurs par crédocs	34 889	39 972
Clients créd par confirmation CREDOC Dinars	329	0
Clients créd par confirmation CREDOC Devises	3 255	675
Acceptation banque crédoc en devises	1 635	310
<b>Total</b>	<b>54 195</b>	<b>58 430</b>

**Note 16 : Engagements donnés**

Les garanties données s'élèvent au 31/12/2005 à 8 266 KDT contre 7 610 KDT au 31/12/2004 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 860	6 357
Participation titres partie non libérée	1 406	1 253
<b>Total</b>	<b>8 266</b>	<b>7 610</b>

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits autorisés non débloqués au 31/12/2005 et dont les contrats correspondants ont été déjà signés à cette date.

**Note 17 : Garanties reçues**

Les garanties reçues présentent un solde de 108 742 KDT au 31 décembre 2005 contre 41 181 KDT au 31 décembre 2004 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Correspondants débiteurs par cautions en dinars	6 858	7 069
Correspondants débiteurs par cautions en devises	27 016	16 506
Clients créditeurs par acceptation devises	1 635	310
Confirmation banque CREDOC en devises	3 255	675
Confirmation banque CREDOC en dinars	329	0
Garanties reçues des Correspondants en Dinars	515	532
Garanties reçues des Correspondants en Devises	499	209
Garantie relative au sous provisionnement, reçue de la S.G	52 755	0
Garanties reçues des confrères	15 880	15 880
<b>TOTAL</b>	<b>108 742</b>	<b>41 181</b>

Les garanties reçues de la clientèle sont de l'ordre de 705 millions de dinars au 31/12/2005.

## 8.5. ETAT DE RESULTAT

### Note 18 : Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 83 158 KDT au 31/12/2005 contre 75 219 KDT au 31/12/2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 240	920
Opérations avec la clientèle	75 695	68 245
Autres intérêts et revenus assimilés	5 223	6 054
<b>Total</b>	<b>83 158</b>	<b>75 219</b>

### Note 19 : Commissions

Le solde de ce poste s'élève à 24 824 KDT au 31 décembre 2005 contre 22 000 KDT au 31 décembre 2004. Il est détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Effets chèques et opérations diverses	1 389	1 527
Opérations de virements	3 998	4 074
Opérations sur titres	160	36
Location de coffres forts	34	36
Règlement de succession	73	68
Commissions de comptes	224	219
Commissions de découvert	846	1 411
Frais de tenue de compte	4 015	2 867
Commissions sur billets de trésorerie	36	29
Commerce extérieur	364	348
Opérations de change manuel	1 274	1 243
Opérations de change en comptes	1 876	1 370
Opérations monétiques	2 513	1 594
Commissions de mise en place de financement	5 184	4 543
Commissions sur assurance	546	151
Autres commissions	2 292	2 484
<b>Total</b>	<b>24 824</b>	<b>22 000</b>

### Note 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste est détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts sur Obligations	222	274
Gain net sur opérations de change	3 740	3 614
Opérations sur Titres	12	83
<b>Total</b>	<b>3 974</b>	<b>3 972</b>

**Note 21 : Revenus du portefeuille investissement**

Ce poste totalise un montant net de 5 328 KDT au 31 décembre 2005 détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Intérêts sur Bons de trésor assimilables	4 937	10 294
- Etalement de la prime	(40)	0
Intérêts sur Portefeuille Titres UNIB	53	80
Intérêts sur Titres d'investissement SICAR	378	104
Tantièmes	0	2
<b>Total</b>	<b>5 328</b>	<b>10 480</b>

**Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 41 531 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
- Opérations avec les établissements bancaires et financiers	5 655	8 818
- Opérations avec la clientèle	35 014	35 177
- Emprunts et ressources spéciales	597	792
- Autres intérêts et charges	265	246
<b>TOTAL</b>	<b>41 531</b>	<b>45 033</b>

**Note 23 : Commissions encourues**

Les commissions encourues au 31/12/2005 s'élèvent à 1 480 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
- Redevances prestations SIBTEL virement et prélèv	223	83
- Redevance KHADAMET	172	0
- Redevance TASSHIL	80	0
- Redevance ISTIKHLASS	89	0
- Honoraires Stés de Recouvrement	103	0
- Frais de recouvrement VISA	63	49
- Frais d'Interchange sur Remise Mastercard	11	8
- Frais de Recouvrement Mastercard	100	70
- Frais de recouvrement SMT	367	325
- Rémunération du fonds géré SICAR	201	195
- Commissions sur garantie reçue de la S.G	71	0
<b>Total</b>	<b>1 480</b>	<b>730</b>

**Note 24 : Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 210 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
- Perte nette sur titres de placement	56	139
- Perte nette sur opérations de change	154	147
<b>TOTAL</b>	<b>210</b>	<b>286</b>

**Note 25 : Frais de Personnel**

Les Frais de personnel totalisent 36 194 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Désignation		31/12/2005	31/12/2004
Rémunération du personnel		26 939	31 058
Charges sociales		7 934	7 748
Autres Charges de Personnel		1 321	1 577
<b>TOTAL</b>		<b>36 194</b>	<b>40 383</b>

**Note 26 : Charges générales d'exploitation**

Les Charges générales d'exploitation totalisent 12 741 KDT au 31/12/2005 se détaillant ainsi :

Désignation		31/12/2005	31/12/2004
Impôts et taxes		1 053	1 043
Travaux fournitures et services extérieurs		5 425	5 253
Transport et déplacement		505	405
Frais divers de gestion		5 758	5 151
<b>TOTAL</b>		<b>12 741</b>	<b>11 852</b>

**Note 27 : Solde provenant d'autres éléments ordinaires**

Ce poste totalise un montant net de 412 KDT au 31 décembre 2005 détaillé ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Charges Divers Imp. A L'Exp. Ex. Antérieurs	412	34
<b>Total</b>	<b>412</b>	<b>34</b>

**Note 28 : Impôt sur le bénéfice :**

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35%). L'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2005 totalise 222 KDT et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Impôt courant	151	587
Impôt différé	71	31
<b>TOTAL</b>	<b>222</b>	<b>618</b>

**8.6. ETAT DE flux de trésorerie****Note 29 : Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent 79 869 KDT au 31 décembre 2005 contre 99 993 KDT au 31 décembre 2004 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2005	31/12/2004
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	17 881	19 120
Créances sur les Etablissements Bancaires	141 768	108 853
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(79 780)	(28 080)
Titres de transactions	0	100
<b>Total</b>	<b>79 869</b>	<b>99 993</b>



**8.7. AUTRES NOTES****Note 30 : Résultat par action**

Désignation	31/12/2005	31.12.2004
Résultat net (en DT)	(236 000)	(355 973)
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	(236 000)	(355 973)
Nombre moyen d'actions ordinaires	10 600 000	7 000 000
Résultat par action (en DT)	(0,022)	(0,051)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

**Note 31 : Evénements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 6 avril 2006. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
Exercice clos le 31-12-2005**

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 juin 2003, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés au 31 décembre 2005, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1 - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers consolidés de l'UIB au 31 décembre 2005. Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de l'UIB. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, par sondages, des éléments supportant les montants et l'information figurant dans les états financiers consolidés. Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations faites par les dirigeants, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

Il ressort des notes aux états financiers consolidés (notes sur les méthodes comptables appliquées 5.2 et 5.6 et notes explicatives 1, 2, 5, 8 et 12) que des provisions pour dépréciation d'actifs et pour passifs, estimées par la banque à la date du 31 décembre 2005 pour un montant global de 88,4 millions de dinars contre 108,6 millions de dinars au 31 décembre 2004, sont demeurées non comptabilisées à cette date. Les capitaux propres consolidés, tels que présentés au bilan sont, en conséquence, surévalués à concurrence de ce montant.

Il convient de signaler la situation décrite dans la note aux états financiers 5.2 relative à la garantie accordée par la Société Générale en date du 8 février 2005 couvrant l'insuffisance de provisions signalée ci-haut, et ce dans la limite de 52,8 millions de dinars au 31 décembre 2004 estimée sur la base des états financiers au 31 décembre 2004. Celle-ci, sans rétablir en substance l'insuffisance des capitaux propres signalée ci-dessus, permet à la banque de respecter les ratios réglementaires exigés pour l'exercice de l'activité bancaire.

Compte tenu de la baisse de l'insuffisance de provisions au 31 décembre 2005, relative aux créances bénéficiant de la garantie accordée par la SG, celle-ci porte désormais sur un montant de 42,5 millions de dinars à la date du 31 décembre 2005.

A notre avis et sous réserve du point exposé ci-dessus, les états financiers consolidés reflètent fidèlement, pour tout aspect significatif, la situation financière, les résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## 2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

La sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2005 appellent de notre part la même réserve que celle formulée ci-dessus.

AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI

Tunis, le 25 avril 2006